



## **DECLINAISON DES MESURES SANITAIRES POUR LE VAR VERDON CANYON CHALLENGE**

La présente note d'instruction d'AERIA ORGANISATION a pour objet de poser les principes sanitaires à mettre en œuvre pour l'organisation et le déroulement du Var Verdon Canyon Challenge du 19 juin 2021. Elle fait l'objet d'une diffusion auprès de tous les organisateurs (bénévoles ou prestataires de services) et de tous les participants au Trail. Ces mesures seront d'application stricte ; les concurrents qui ne respecteront pas les présentes prescriptions ne prendront pas le départ ou seront disqualifiés.

- **QUATRE EPREUVES DE COURSE NATURE :**

- 10 Km ou Trail d'Aiguines : nombre maximum d'inscrits : 120 personnes
- 17 Km ou Petit Trail du Gand Margès : nombre maximum d'inscrits : 200 personnes,
- 30 Km ou Grand Trail du Grand Margès : nombre maximum d'inscrits : 300 personnes,
- 60 Km ou l'Entre Deux Rives : nombre maximum d'inscrits : 230 personnes,

- **DEPART DES EPREUVES LE 19 JUIN 2021 :**

- 10 Km ou Trail d'Aiguines : 12 heures pour 03 heures de course,
- 17 Km ou Petit Trail du Gand Margès : 10 heures pour 05 heures de course,
- 30 Km ou Grand Trail du Grand Margès : 08 heures pour 08 heures de course,
- 60 Km ou l'Entre Deux Rives : 06 heures pour 15 heures de course.

- **LE TRACE DES PREUVES :** 4 boucles d'Aiguines à Aiguines sans croisement de coureurs et sur des parcours différents.

- **L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS, LA REMISE DES DOSSARDS :**

- **Parcours 30 & 60 Km** : l'accueil sera assuré le 18 juin de 10 heures à 21 heures. Il sera composé par deux postes d'accueil respectifs.  
Les coureurs s'y présenteront seul (aucun accompagnant), avec port du masque obligatoire. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition sur chaque stand.  
Les participants ne devront pas se croiser, un sens de circulation sur la zone d'accueil devant être matérialisé.  
Dans le cadre de la file d'attente, les participants devront respecter une distance minimale de 1,50 mètre.  
Il n'y aura pas de contact bénévoles / coureurs. Les bénévoles seront dotés d'un masque et d'une paire de gants de protection afin de remettre les dossards et le cadeau de bienvenue et/ou divers. Accueillant. La présentation de la carte d'identité, du certificat médical ou de la licence sera faite sans contact. Lors de ce passage il vous sera demandé de signer la charte de bonne conduite du coureur avec votre stylo personnel. Pour votre passage à ce poste une distanciation minimale d'un mètre est exigée.
- **Parcours 17 Km** : l'accueil sera assuré le 19 juin de 08 heures à 10 heures. Les mesures sanitaires appliquées sont celles précédemment détaillées.
- **Parcours 10 Km** : l'accueil sera assuré le 19 juin de 10 à 12 heures. Les mesures sanitaires appliquées sont celles précédemment détaillées.



- **ZONE DE DEPART DES COUREURS :**

- Le port du masque est obligatoire sur la zone de départ ; il le sera, également, sur les 150 premiers mètres de course et devra, ensuite, être conservé (le jet du masque sur la voie publique étant interdit).
- 30 lignes de départ espacées d'un mètre, permettront chacune d'accueillir 10 coureurs espacés chacun d'eux d'un mètre. Un marquage au sol sera réalisé en ce sens.

- **POSTES DE RAVITAILLEMENT SUR CHAQUE PARCOURS :**

Ces postes se situant en extérieur, aucune jauge de capacité n'est à respecter ; cependant les animateurs du poste veilleront à faire respecter la notion de distanciation (1 m. à 1,5 m. entre les personnes). L'accès au poste sera matérialisé par un cheminement en sens unique.

Les accueillants de ces postes devront obligatoirement porter le masque ainsi que des gants de protection. Des doses de gel hydro-alcoolique devront être présentes sur chaque poste. Quelle que soit la nature du ravitaillement (solide ou liquide) ce dernier devra impérativement être distribué individuellement (self-service interdit). Pour entrer sur la zone de ravitaillement, les coureurs devront obligatoirement porter leur masque et devront disposer de leur gobelet personnel pour le ravitaillement liquide.

- **ZONE D'ARRIVEE DES COUREURS :**

- Ligne d'arrivée : une fois franchie cette dernière le port du masque devient obligatoire. Un cheminement balisé devra donner l'accès au poste de ravitaillement d'arrivée où les coureurs pourront s'y diriger.
- Ravitaillement d'arrivée : Les dispositions sanitaires sont identiques à celles des postes de ravitaillement sur parcours précédemment précisées.
- Remise des prix : Une remise de prix par épreuve sera organisée.  
10 Km ou Trail d'Aiguines : 14 heures,  
17 Km ou Petit Trail du Gand Margès : 15 heures,  
30 Km ou Grand Trail du Grand Margès : 16 heures,  
60 Km ou l'Entre Deux Rives : 17 heures 30.

Pour rappel, lors de la remise des prix, les embrassades, les accolades ou les serremments de mains sont interdits. Pour les bénévoles, le port du masque et des gants de protection est obligatoire. Les récipiendaires devront également poster le masque et ne devront pas être accompagnés.

- **COMMUNICATION :**

- Affichage permanent des gestes barrières et du protocole sanitaire de l'événement,
- Ces mesures sanitaires sont transcrites en un article du règlement des courses,
- des rappels de ces mesures barrières seront diffusés régulièrement par l'animateur des épreuves,
- remise de la charte de bonne conduite à chaque participant, chaque bénévoles ou prestataires de services.



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU COUREUR.

Madame, Monsieur bonjour,

Dans le cadre de votre inscription au Var Verdon Canyon Challenge, nous sommes amenés à vous présenter, en application des textes règlementaires & sanitaires, un ensemble de consignes que vous nous demandons de bien vouloir respecter. Il va de soi, que le non respect de ces consignes, autorise tous les commissaires de course à formuler une interdiction de participation ou à confirmer votre disqualification par le retrait du dossard.

- Le port du masque est obligatoire lors du retrait des dossards, sur la ligne de départ, sur les 150 premiers mètres de la course, lors de vos passages aux postes de ravitaillement, sur la ligne d'arrivée et lors de la remise des récompenses.
- Lors de votre retrait du dossard, aucun contact n'est autorisé avec les personnes vous accueillant (la présentation de la carte d'identité, du certificat médical ou de la licence sera faite sans contact). Lors de ce passage il vous sera demandé de signer la charte du coureur avec votre stylo personnel. Pour votre passage à ce poste une distanciation minimale d'un mètre est exigée.
- Les commissaires de courses seront autorisés à vous demander de présenter votre fiole de gel hydro-alcoolique personnelle. Il va de soi que saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades et respecter la distanciation d'au moins un mètre sont des attitudes à respecter pour garantir la meilleure des protections pour vous et pour votre entourage.
- Les zones de départ de course, les zones de postes de ravitaillement et d'arrivée des courses sont, (par principe), interdites aux accompagnants des coureurs (membres de la famille ou amis). Néanmoins, le Grand Public sur place devra obligatoirement porter le masque et appliquer les mesures de distanciation. Ces zones sont également pourvues de gel hydro-alcoolique et de masques.
- Sur les postes de ravitaillement le "self-service" est interdit. Les bénévoles & commissaires de course sont sur place pour assurer votre service. Il est demandé à chaque participant de posséder son propre contenant de ravitaillement liquide (tasses, poches à eau, gobelets personnels dont il pourrait avoir besoin).
- Sur tous les points de rassemblement des sacs spécifiques aux déchets seront positionnés ; vous êtes donc invités à les utiliser, le jet sur l'espace public étant prohibé.
- Il vous est suggéré, préalablement à votre venue sur l'événement, de télécharger et d'utiliser l'application "Stopcovid" :
  - App Store : <http://apps.apple.com/app/id1511279125>
  - Google Play : <http://play.google.com/store/apps/details?l=fr&gl=fr>

La circulation du virus du Covid19 étant toujours active, l'organisation du Var Verdon Canyon Challenge implique la mise en œuvre par tous de ces dispositions qui paraîtront peut-être contraignantes mais qui concourent à la meilleure protection de chacun et de tous.

### **AERIA ORGANISATION**